

La Lettre de nos Moulins



Éditée par l'**A.PRO.MI.CA.V.**

*Association pour la protection et la mise
en valeur de Calvisson et de la Vaunage*

N° 6 - 2ème trimestre 2009

EDITORIAL

Chers Adhérents, Chers Calvissonnais, Chers Vaunageols, Chers tous.

Comme vous l'allez voir, le printemps nous donne des ailes.

En effet, après la visite du Musée Fabre à Montpellier, déplacement en covoiturage le Samedi 14 Mars, qui de l'avis des participants a été fort intéressante, nous préparons plusieurs manifestations.

Le 25 Avril, débroussaillage de la Fontaine du Coucou - Rendez-vous sur place à 9H - Apéritif offert - Repas tiré du sac - Vous y êtes tous conviés avec vos outils.

Début Mai, la date vous sera précisée ultérieurement, nous aimerions mettre en place une journée sur la botanique de notre environnement immédiat : Calvisson et la Vaunage. Nous sommes à la recherche d'un intervenant compétent.

Le Jeudi 21 Mai (jour de l'Ascension), Hommage à Clément SURGUET. A l'initiative des « Amis de la lengo nostro » de Nages et Solorgues auxquels nous nous sommes associés, un hommage sera rendu à notre ami Clément SURGUET. Des textes de sa composition, en lengo nostro, seront interprétés par les amis de Clément. Rendez-vous au Foyer Communal de Calvisson ce jour là à 17H - Entrée libre.

Les Samedis 23 et dimanche 24 Mai nous vous proposons un voyage de deux jours (une nuit) en Aveyron (fiche jointe) CONQUES-RODEZ-BOZOUL-ESPALION.

Le Samedi 13 Juin, nous participerons à l'après midi et soirée prévue au Roc de Gachone. Lors de la soirée, André CABANIS nous y rappellera l'histoire des moulins, en lengo nostro avec traduction simultanée. Nous prendrons le repas (tiré du sac) aux 3 (4) Moulins.

Enfin, le 27 Juin nous organisons la balade vers la Liquière avec repas (tiré du sac) au Clos de JALU où nous serons accueillis par Jeanine et Lucien FROMENTAL. L'après midi, vu le succès de l'édition précédente nous prévoyons un concours de pétanque à la mêlée. Vous y serez les bienvenus

Espérant que vous prendrez plaisir à ces diverses activités, nous vous souhaitons un agréable printemps.

Le Président : **Alain AVESQUE**

Vie Associative

Assemblée générale du 5 Février 2009

- Le rapport moral est présenté par le Président A. Avesque.

Sont alors évoquées les relations avec les Associations Calvissonnaises ou Vaunageoles et les rapports avec les élus communaux.

Des remerciements sont adressés à Madame BONNET-CARBONNEL, adjointe à la culture, qui nous a permis de pérenniser l'impression de notre journal "La Lettre de nos Moulins".

- Le rapport d'activités est rappelé dans ses grandes lignes par H. Ayglon et A. Collier.

- Le bilan financier est soutenu par L. Lioure, trésorière.

- Les 3 rapports sont approuvés à l'unanimité

- J.P. Roussel anime et commente alors la projection de photos prises à l'occasion des manifestations de notre Association : réunions, voyages, balades...

- Les projets 2009 sont présentés par le Président.

- Dépouillement du questionnaire:

85% des votants sont intéressés par les voyages, un grand nombre désire des voyages d'un ou deux jours. Une petite majorité est favorable aux sorties en covoiturage.

Sur 41 votes exprimés, 40 se disent très intéressés ou intéressés par le Journal "La Lettre de nos Moulins".

Conférence

Le vendredi 13 février s'est déroulée à la médiathèque municipale, la conférence de Monsieur Claude Raynaud, chercheur au C.N.R.S., sur le thème de " L'archéologie de la vigne et du vin".

Illustrée par de nombreuses reproductions photographiques, cette conférence, qui a réuni une cinquantaine de personnes, a été fort appréciée et les nombreuses questions auxquelles l'orateur a dû répondre après son brillant exposé en ont été la preuve.

Décès

- Alain, Nadine et Lucas Avesque ont été très affectés par le décès de leur maman, belle maman et grand mère survenu le 14 février 2009. Joaquine Avesque née Fons était très estimée dans Calvisson où elle exerça avec talent et jovialité pendant de nombreuses années son métier de coiffeuse. Les membres de l' APROMICAV s'associent à la peine de nos amis et leur rappellent leur marque d'affection.

Relations avec la Mairie de Calvisson

Dans le cadre des relations Mairie/APROMICAV, notre Association a participé à la première réunion pour créer une oenopôle ainsi qu'aux journées du livre qui ont eu lieu à la médiathèque les 6 et 7 mars 2009.

Terre des troubadours

XII^e - XIII^e siècles

Clara d'Anduza (trobaïritz)*

Pendant le Moyen-Age eut lieu une renaissance qui dura deux siècles, ceux pendant lesquels rayonnèrent l'art des Troubadours, un art nouveau et raffiné qui prit naissance dans la langue et dans la terre d'Oc, une œuvre qui exprime l'amour courtois mais traite également des grands problèmes de ce temps.

A la suite de la croisade contre les "Albigeois" ce foyer de liberté s'étend en Occitanie, mais il influença toute la littérature européenne.

Dame Clara D'Anduza (vers 1200) était une femme très habile et instruite, avenante et fort belle. Elle avait grand désir de célébrité et souhaitait l'amitié des nobles dames et des hommes de valeur.

Clara était follement éprise du troubadour "Uc de sant Circ" (Quercy) qui ne fut jamais très épris d'aucune dame !

Uc fit sur elle maintes bonnes chansons célébrant sa valeur et sa beauté. Longtemps durèrent leurs amours et il y eut entre eux maintes querelles et maintes réconciliations, comme il advient, en amour, entre les amoureux.

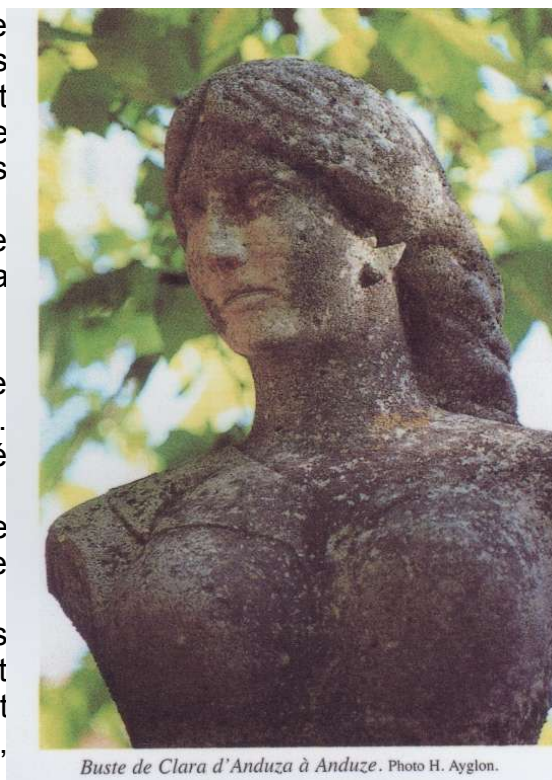
Clara avait une voisine très belle du nom de Ponsa. Elle était fort courtoise, instruite et était fort jalouse de la célébrité et de l'honneur que Uc avait fait acquérir à Clara.

Aussi médit-elle et fit tous ses efforts pour arracher Uc à l'amour de Clara et l'attirer à elle. Uc se sépara vilainement de Clara et se mit à dire du mal d'elle et à louer Ponsa. Clara en fut très irritée mais elle en conclut un si grand dédain qu'elle ne se plaignit ni ne récrimina contre lui. Uc fut longtemps l'ami de Ponsa, dans l'attente du bien et des plaisirs qu'elle lui avait promis. Elle ne lui en fit aucun, bien au contraire, elle atténua chaque jour le bel accueil qu'elle avait coutume de lui faire.

Se voyant ainsi trompé, Uc fut très dolent et triste. Beaucoup plus tard, avec l'aide d'une amie de Clara, Uc revint et fit la paix très amoureusement ! Sur ce motif fut faite cette chanson qui dit :

*Je ne vis jamais temps ni saison
ni nuit ni jour ni année ni mois
qui me plut autant qu'aujourd'hui
ni où je n'aie fait si grand profit
car j'ai échappé à un amour mauvais
où Merci ne pourrait m'être d'aucun secours
et je suis revenu là où je devrais
trouver loyauté et honneur
et cœur fidèle et constant.*

La seule poésie que nous a léguée la trobaïritz* d'Anduze contient les accents passionnés d'une amante que la colère étouffe.



Buste de Clara d'Anduza à Anduze. Photo H. Ayglon.



NOTRE ÉCOLE



Vous souvenez-vous, amis Calvissonnais
De notre chère école au pied du vieux village
Où nous avons passé nos plus belles années
Celles de notre enfance et de notre jeune âge ?

Lors des récréations on entendait des cris.
Les filles y chantaient et y faisaient des rondes
Tandis que les garçons, comme ils l'avaient appris,
Jouaient aux osselets ou comparaient leurs frondes.

C'était un bâtiment fort bien équilibré
Avec des chapiteaux et d'imposantes grilles,
Et des portes de bois par lesquelles entraient
Les garçons d'un côté et de l'autre les filles.

C'est là qu'un jour est né notre premier amour
Quand nous apercevions dedans la cour des filles
Celle dont nous rêvions et pour qui chaque jour
Notre cœur battait fort ; on la trouvait gentille!

Elle était bien modeste et n'avait pour seul nom
Que celui du quartier où elle était construite
Mais nous y apprenions à travers nos leçons
A devenir toujours une personne instruite.

Nos Maîtres étaient stricts, justes et respectés,
Ils aimaient leur métier et nous le sentions bien
Quand, du haut de l'estrade, à tous ils transmettaient
Leur savoir, leur culture et l'amour de l'humain.

C'est là que peu à peu nous avons tous appris
A lire et à écrire et aussi à compter
Et tous, en feuilletant notre géographie,
Nous rêvions d'aller voir ces lointaines contrées.

Notre école n'est plus. Qui aurait pu prévoir
Qu'abattue violemment un peu avant l'automne
Elle disparaîtrait de nos yeux un beau soir,
Remplacée par des murs d'immeubles qu'on bétonne ?

Nous découvrions aussi, dans des livres illustrés
L'histoire du pays, sa grandeur et sa gloire,
Et les sciences aussi nous étaient enseignées
Modestes mais pratiques, jamais ostentatoires.

Aucun Calvissonnais, aucun ancien élève
N'aurait imaginé que l'on vive un tel drame.
Ce jour, elle n'est plus mais reste dans nos rêves
Et survit dans nos cœurs puisqu'elle avait une âme.

La morale laïque y tenait bien sa place,
Elle nous a aidés par ses beaux axiomes
A respecter autrui, à aimer notre classe
Et nous a préparés à devenir des Hommes.

Jean-Paul ROUSSEL - Août 2008

Raconte moi... CALVISSON

"Porte Pradon"

Quelques mètres après les feux de circulation, à l'angle de la rue qui monte en ville, il subsiste un reste de pilier de la *porte Pradon*, une des trois portes de l'enceinte de ce village remparé.

Griffon de l'Herboux



A l'intersection des deux avenues, le Griffon de l'Herboux, date de 1835. L'eau provient de la source *Fontaille* à l'opposé du village.



Monument aux morts

Après la victoire et l'armistice du 11 novembre 1918, dans toute la France, s'élèvent des monuments, en hommage aux morts de la Grande Guerre. Celui de Calvisson a été inauguré en 1922.

Quatre vingt douze noms, soit vingt pour cent des hommes dans la force de l'âge, furent gravés dans la pierre, puis neuf nouveaux noms à l'issue de la guerre 1939-1945.

La liste s'allongea de deux autres patronymes : l'un en 1958 (guerre d'Algérie), le second en 1999 (guerre de Bosnie).

La place porte le nom de Roger Mathieu l'un des dix sept martyrs (par pendaison) de la *gestapo*, mort à Nîmes, en 1944.

Lavoir

Ce lavoir, situé en contrebas, date de 1848.

GUILLAUME DE NOGARET

SEIGNEUR DE CALVISSON



Tout bon Calvissonnais sait que notre vieux village est bâti sur le flanc de la colline du Château dit de Guillaume de Nogaret. Mais qui était vraiment ce Guillaume de Nogaret dont le nom est familier à la plupart des Français mais dont l'œuvre est souvent méconnue ?

Guillaume (ou Guilhem) de Nogaret voit le jour à Saint-Félix de Lauragais, petit village proche de Toulouse, aux alentours de 1260 mais on ne possède que fort peu de renseignements sur l'enfance et la jeunesse de Nogaret. L'on sait cependant que son grand-père fut condamné comme hérétique lors de la Croisade des Albigeois (ce qui explique peut-être son opposition farouche à la papauté). On sait aussi qu'il étudia le droit à l'université de Montpellier et qu'en 1287 il y enseigna le droit romain. Ainsi pendant quelques années Nogaret partage sa vie entre ses fonctions de professeur et des activités de conseil juridique souvent en faveur de personnages importants (Evêque de Maguelonne, Roi de Majorque et

même le Roi de France)

En 1293, il entre réellement au service du Roi de France Philippe IV le Bel en tant que juge-mage de la sénéchaussée de Beaucaire, l'une des plus importantes du royaume. Il s'y montre habile et compétent si bien que le Roi le fait venir à Paris et lui confie des missions plus importantes. A partir de 1298 Nogaret siège au Parlement de Paris et dès 1300 sa présence est attestée au Conseil du Roi. Cependant il n'y effectue que des tâches administratives dans lesquelles il ne peut prendre d'initiative. Mais au tournant du siècle le Roi lui confie des dossiers beaucoup plus importants. Il participe alors très activement à la politique générale du royaume et s'implique particulièrement dans les affaires religieuses. Connaissant l'opposition entre son Roi et le Pape Boniface VIII, il persuade, en février 1303, Philippe IV que l'intérêt du Royaume consiste à s'emparer du Pape et de le ramener en France où un concile, réuni pour l'occasion, le déposerait.



Ainsi dès le 7 mars 1303 il reçoit un message codé de la chancellerie royale lui ordonnant de « se rendre en certain lieu... et d'y faire avec telles personnes ce qui leur semblait bon d'y faire ».

Le 12 mars, du Louvre, Guillaume de Nogaret dénonce dans un célèbre discours les "crimes" de Boniface VIII, lance une très violente série d'accusations contre Boniface VIII et réclame la convocation d'un concile pour statuer sur son cas.

Aussitôt après, Nogaret part en Italie, engage des aventuriers ennemis des Gaetani (famille de Boniface VIII) dont Sciarra Colonna qui l'accompagne jusqu'à Anagni où se trouve le Pape. Là, le 7 septembre Nogaret et Colonna avec leur petite armée d'environ 1600 hommes s'emparent de la ville et font prisonnier le Pape. L'entrevue entre les trois hommes est houleuse et selon la légende Nogaret soufflette le Pape. Or cette légende est fausse car s'il est vrai que Sciarra Colonna souhaite tuer le Pape Nogaret s'y oppose car son but est de ramener en France Boniface VIII vivant afin qu'il y soit déposé.

Mais tout ne se passe pas comme prévu. Le 9 septembre, la population d'Anagni se soulève et oblige Nogaret, Colonna et leur troupe à prendre la fuite. Boniface VIII est libéré sain et sauf mais sa mort un mois plus tard à Rome (le 11 octobre) sauve la mission de Nogaret.

A son retour en France Guillaume de Nogaret est remercié chaleureusement par Philippe IV qui lui attribue de nombreuses terres (dont Calvisson avec son château) ainsi qu'une grosse somme d'argent.

...à suivre...

Jean-Paul ROUSSEL

Lou cantoun douè lipet

La quinquebine de la bodeguita

Qu'es aco ? (*Qu'est-ce que c'est*) Une vieille recette camarguaise retrouvée par Anne Véronique* dans un vieux livre, au fond d'une vieille armoire, dans un vieux mas, près d'une vieille roubine, le long d'un vieux Rhône. Ô fan de chichourle ! Ça doit être bon.

Ingrédients pour 4 personnes : 4 poireaux, 40g de beurre, 1 pot de brandade de morue de 775g, 15cl de béchamel, 80g de fromage râpé, noix de muscade, sel, poivre.

Préchauffer le four à 180°C. Prélever les blancs de poireaux et les laver. Les détailler en fines lamelles.

Dans une poêle, faire fondre les lamelles de poireau dans le beurre jusqu'à ce que les poireaux soient fondants. Assaisonner de noix de muscade, de sel et de poivre.

Hors du feu, incorporer la béchamel et mélanger le tout.

Disposer la préparation dans un plat à gratin. Recouvrir les poireaux avec la brandade.

Parsemer le fromage râpé sur le plat.

Faire gratiner au four pendant 8 minutes.

Bon appétit

*Anne Véronique a tenu avec Marie Hélène le Royal Hôtel qui est avec sa bodeguita un des lieux les plus festifs de Nîmes, en et hors férias.

(*Bibliographie: Nîmes et ses garrigues. Textes de Jacques DURAND*)

Pour digérer, lire à haute voix:

L'ouïe de l'oie de Louis oït, qu'est-ce qu'elle oït l'oie?
Elle oït tout ce que toute oie oït !

Casse-méninges

Rions un peu...

Solution de l'énigme du N° 5

- A la ligne 6 le résultat est forcément 1 car un nombre divisé par lui-même est égal à 1. Donc **F = 1**
- A la ligne 11, si le nombre additionné 4 fois était 3 (ou plus de 3) le résultat serait 12 (ou plus de 12) ce qui ne convient pas puisque 12 a 2 chiffres.
Comme le résultat ne peut être 1 (voir ligne 6), ce ne peut être que 2. Donc **B = 2**
- A partir de là, en faisant les calculs indiqués :
Ligne 1 : **A = 4** ; Ligne 8 : **H = 8** ; Ligne 10 : **G = 6** ;
Ligne 7 : **C = 3** ; Ligne 9 : **E = 5** ; Ligne 3 : **D = 9** ;
Ligne 2 : **I = 7** .

Nouvelle énigme

M. Dupont a entre 40 et 60 ans. Cette année, son âge est un multiple de 6. Mais dans 2 ans, son âge sera un multiple de 5.
Quel est l'âge actuel de M. Dupont ?

(Solution dans le prochain numéro)

Le Français tel qu'on l'écrit

(Courrier reçu par la Sécurité Sociale)
Phrases rigoureusement authentiques

- Quand mon petit a eu 5 ans, la caisse m'en a coupé la moitié.
- Suite au passage du Contrôleur, veuillez m'envoyer un carnet de maternité.
- Je suis resté malade à cheval sur deux mois.
- Je possède quelques pieds de vigne que mon fils fait marcher.
- Mon mari est mort depuis deux mois, que dois-je faire pour le sortir de la Caisse.
- Ça fait 16 jours que je suis au lit avec le Docteur DUPONT et je voudrais en changer parce qu'il ne m'a encore rien fait.

A l'enterrement de son mari, la veuve annonce que :

- Selon la tradition familiale, il faut glisser de l'argent dans le cercueil du défunt pour que celui-ci ne soit pas sans ressources dans l'autre monde.
Le médecin de famille s'avance alors et dépose un billet de 100 euros. Puis le notaire et le maire, amis intimes du défunt, déposent aussi des billets de 100 €. L'avocat de la famille, ne voulant pas être en reste, sort ostensiblement son chéquier, fait un chèque de 500 € au nom du défunt, le dépose dans le cercueil et prend les billets qu'il fourre dans sa poche...
*

Le médecin sort de son cabinet pour aller discuter dans la salle d'attente avec l'épouse du patient qu'il vient d'examiner :

- Je n'aime pas la tête de votre mari.
- Moi non plus, docteur, mais vous savez, il n'est pas souvent à la maison, il gagne bien sa vie et il est gentil avec ses enfants.
*

Une Dame fait des reproches à son boulanger :

- Je suis désolée de vous le dire, mais votre pain est rassis !
- Un peu de respect, madame, je faisais du pain avant que vous ne soyez née !
- Justement, ce que je vous reproche, c'est de ne le vendre que maintenant



- Ma femme mange des crudités pour maigrir
- La mienne téléphone pour garder la ligne.

Et dire que l'ont s'inquiète pour une faute d'orthographe !!

La plupart des personnes ont réussi à lire ce paragraphe, à vous d'essayer

Si vuos pvueoz Irie ccei, vuos aevz asusi nu dôrle de cvreeau. Puveoz-vuos dnoc Irie ceci? Seleuemnt 55 porsnenes sur cnet en snot cpalabes. Je n'en cyoarîs pas mes yuex que je sios cabaple de cdrpormendre ce que je liasis. Qeul povuoîr phoémanéni pséodse un crveeau huamin. Soeln une rcheerche fiate à l'Unievristé de Cmabridge, il n'y a pas d'ïromtpance sur l'odrre dnas luqeel les lerttes snot, la suele cohse imotprante est que la priremère et la derènire letrte du mot sioent à la bnone palce. La raoîsn est que le ceverau hmauin ne lit pas les mtos par letrte mias ptuôlt cmome un tuot. Étonannt n'est-ce pas? Et moi qui ai tujooirs psneé que svaovîr élpeer éatîit ipomratnt! Si vuos poevuz Irie ce mssegae, fitaes le svirue !!!

Adhésion à l'APROMICAV: Adresser un chèque à l'ordre de : l'APROMICAV (12€ x nombre de personnes)
à la trésorière : Mme Line LIOURE 19 Chemin des Amandiers 30420 - CALVISSON